## Changement de dirigeants

## SICAV BH OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable Agrément du Ministre des Finances du 14 avril 1997 Siège social: Immeuble Assurances Salim – Lotissement AFH/BC5 Bloc B – 3ème étage – Centre Urbain Nord Tunis

SICAV BH OBLIGATAIRE informe ses actionnaires et le public que, suivant procès verbal enregistré le 28 janvier 2015, à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1<sup>er</sup> bureau à Tunis, le conseil d'administration réuni le 10 décembre 2014, a décidé de coopter Madame Kmar ZAOUALI pour le poste d'administrateur et de la nommer en qualité de Présidente du Conseil de la SICAV en remplacement de Madame Najet CHABCHOUB.

Ledit Conseil a également décidé de nommer Madame Najet CHABCHOUB en qualité de Directrice Générale de la SICAV en remplacement de Monsieur Habib EL AMRI.